



**MAIRIE DE CREYSSE**  
**Département du Lot**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**PROCES-VERBAL**

**3 mai 2022**

**Présents :** Mesdames Gabrielle Andries-Roussel, Martine Bournet et Françoise Lavaud ; Messieurs Jean-Pierre Bault, Pierre Circal, Guy Floirac, Francis Follet, Denis Gaillet et Laurent Wirth

**Excusés :** Madame Catherine Toutin, Monsieur Jean-Pierre Saurie

**Secrétaire de séance :** Monsieur Laurent Wirth

**Ordre du jour :**

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Validation du compte-rendu de la dernière séance
- Délibération pour demande de subventions
- Décision modificative budget assainissement
- Délibération pour arrêté route du Port
- Organisation des élections législatives
- Point inauguration Moulin-Bac-Scenographie
- Point dossier Adressage
- Discussion du devenir du bâtiment communal de l'ancienne école
- Divers

**Début de séance : 18h30**

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande de rajouter 2 points à l'ordre du jour : décision modificative budget assainissement et délibération pour arrêté route du Port.

**→ VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE**

Les comptes-rendus des séances du 31 mars et du 13 avril ont été validés à l'unanimité.

**→ DELIBERATION POUR DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Délibération pour la demande de subventions concernant les travaux de restauration des fenêtres du bâtiment communal de la Mairie. Délibération validée à l'unanimité par les membres du Conseil.

**→ DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le branchement de la maison en travaux en face de la maison du boulanger n'avait pas été prévu. Celui-ci sera facturé 600€. Décision validée à l'unanimité par les membres du Conseil.

**→ DÉLIBÉRATION POUR ARRÊTÉ ROUTE DU PORT**

Délibération pour l'interdiction de circulation et stationnement sur la route du port. Le Département demande une délibération municipale. Un panneau de signalétique va être installé : interdiction d'accès sauf pour les riverains, les services les vélos, le dépôt et la récupération des barques sans stationnement des véhicules (à préciser afin de ne rien oublier et ne pas saturer en panneaux). Délibération validée à l'unanimité par les membres du Conseil.

**→ ORGANISATION PLANNING ELECTONS LEGISLATIVES**

Un planning va être établi pour l'organisation des élections législatives. Il sera adressé à tous les conseillers.

### → POINT INAUGURATION MOULIN-BAC-SCENOGRAPHIE

L'inauguration est potentiellement prévue le 9 juillet mais il va falloir s'enquérir de la disponibilité des officiels invités. Une ou des animations doivent être programmées. Un contact a été pris avec le Pays d'Art et d'Histoire, qui propose une visite guidée le jour de l'inauguration avec l'intervention d'un comédien pour ponctuer (à confirmer). Nous allons demander à Fabrice Toutin pour faire une animation autour de la fabrication du pain. Garder la partie discours pour la fin, pour faire intervenir tous les institutionnels.

Peut-être distribuer un programme des animations/activités ?

Envisager un spectacle monté par des groupes scolaires autour du Bac ou du Moulin ?

Il faut prévoir une buvette et un traiteur pour l'apéritif dinatoire (voir avec celui de St Sozy).

Réfléchir à la quantité (100/150 personnes) et à la localisation.

Réfléchir également aux horaires : ouverture 16h > discours 17h30 > apéritif 18h30

### → POINT DOSSIER ADRESSAGE

Pour l'adressage, après une présentation de Denis Gaillet, une réunion spécifique est programmée le 19 mai à 18h. L'aide DETR sera de 5 797€. La réalisation devra impérativement être achevée avant 2026.

### → DISCUSSION DU DEVENIR DU BÂTIMENT COMMUNAL DE L'ANCIENNE ECOLE

En ce qui concerne le devenir de l'ancienne école 2 projets se présentent à nous :

- un projet de MAM (Maison des Assistantes Maternelles)

- un projet de concept de café avec restauration pour lequel Guillaume Durand de Cauvaldor Expansion pourrait nous accompagner.

### → DIVERS

Commander les cimaises pour le Moulin et la carte en relief.

**Levée de séance : 21h**

Le secrétaire de séance,  
Laurent Wirth